

MÉTIER

ALAIN COMBES, responsable transport et formation au Comité français du butane et du propane (CFBP)

« Le chauffeur est tenu de vérifier que toutes les règles de sécurité sont bien respectées »



Parlez-nous de votre métier et du rôle que vous jouez au sein du CFBP ?

J'anime deux commissions : la commission transport et la commission formation. Je coordonne l'ensemble des formations dispensées par le CFBP et supervise les formateurs qui opèrent sur différents sites. Il en va de même pour la thématique transport où je réunis régulièrement les personnes responsables du transport chez nos adhérents. Dans ses deux commissions nous assurons à la fois le suivi de la réglementation et la détermination de nos

contenus professionnels techniques et opérationnels.

Nous allons parler plus spécifiquement de la formation des chauffeurs-livreurs. À qui s'adresse-t-elle ? Quel est son contenu ?

Cette formation s'adresse à des chauffeurs qui vont être amenés à faire des livraisons en clientèle et sont déjà titulaires d'une formation réglementaire de transport de marchandises dangereuses par route (ADR). Il s'agit à la fois d'une formation de base et d'une spécialisation « citerne » nécessaire avant de pouvoir intégrer la qualification « GPL » du CFBP. Nous organisons chaque année une centaine de sessions durant lesquelles environ 800 chauffeurs sont formés : 250 d'entre eux le sont pour la première fois (en formation initiale) et 550 du fait du « recyclage », soit une remise à niveau obligatoire tous les trois ans. Ces formations sont dispensées en trois jours pour les initiales et en deux pour le recyclage. Nous abordons à la fois les caractéristiques

du produit, ses conséquences pratiques et la connaissance du matériel (le véhicule citerne et tous ses accessoires pour être capable de charger et de livrer en autonomie, puis les réservoirs en clientèle et leurs règles d'implantation). La formation comporte aussi des mises en situation (livraison de produits) mais également des exercices en cas d'incident ou d'accident avec le matériel et les produits.

Quels sont les objectifs à atteindre pour valider une formation de chauffeur-livreur GPL ?

L'objectif de la formation est d'être capable de faire à la fois le chargement, le transport en véhicule-citerne et la livraison du GPL dans le réservoir en clientèle et de pouvoir faire toutes ces opérations en parfaite autonomie et en parfaite sécurité.

Quelles sont les spécificités d'un chauffeur-livreur GPL ?

Le chauffeur est responsable de son véhicule, c'est-à-dire qu'il est tenu de vérifier que toutes les règles de sécurité sont bien respectées. Il doit connaître tous les règlements, les procédures et les outils spécifiques au transport et au chargement du GPL. Il est également tenu de vérifier la conformité du réservoir en clientèle (équipement sous pression). •

Propos recueillis par L.I.